



## Fin de location terrain agricole

-----  
Par Pat890

Bonjour, ma mère louait des terrains depuis de nombreuses années. Depuis 2020 ses terrains ne sont plus en location, retraite de l'agriculteur, et donc en friche. En 2022 j'ai nettoyé ses terrains et je me suis aperçu qu'un talus a été réalisé dans un côté, en créant une zone d'emprunt dans la parcelle. Il me semble qu'un terrain doit être rendu dans l'état. Sachant que le plu de la commune est en train de changer, je me demande si cette action n'aurait pas une influence sur sa classification. Merci par avance pour vos réponses.

-----  
Par Burs

Bonjour,  
je ne vois pas en quoi, cette "zone" modifierait le "statut" du terrain

-----  
Par Pat890

Je me pose la question parce que les terrains situés derrière ce talutage sont passés en zone auh.